

NOUVELLES DU SIGNET

BULLETIN DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL SUR LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Félicitations, *tout le monde!*

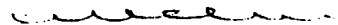
Nous sommes heureux de reproduire ci-dessous la note de service du 11 avril 1995 de M. William L. Clarke, sous-ministre, Service ministériels (SCB), à M. Richard Kohler, Directeur générale des systèmes d'information (STD), pour souligner l'installation de SIGNET. À cause de contraintes opérationnelles, quelques missions seront branchées à SIGNET au courant de l'année.

Nous avons pris l'engagement vis-à-vis du Conseil du Trésor, en 1991, de mener à bien le projet SIGNET en respectant les délais et les budgets prévus. C'est désormais chose faite : en effet, 97,2 % des employés sont maintenant reliés au SIGNET. Notre infrastructure mondiale de technologie de l'information est donc en place. Cette réussite, nous la devons également à l'appui des employés et à leurs efforts acharnés pour s'adapter au nouveau système de messagerie.

Le défi que nous aurons à relever au cours des trois prochaines années consistera à établir comment nous pouvons tirer le meilleur parti de cette infrastructure pour offrir des services d'information de gestion. Votre expérience, vos compétences et votre appui aideront le Ministère à atteindre ses buts et ses objectifs dans un monde de plus en plus complexe.

Toutes mes félicitations pour la mise en oeuvre bien planifiée et efficace du SIGNET.

Le sous-ministre adjoint
des Services ministériels



William L. Clarke

Le courrier électronique : plus simple grâce au «Code de la route»

Adoptez un style journalistique. Dans le premier paragraphe, ou du moins dans la partie du texte qui s'affichera dans le premier écran, indiquez les éléments essentiels: qui, quoi, où, quand, comment et pourquoi. Approfondissez ensuite ces éléments dans les paragraphes subséquents. Cette méthode présente l'avantage de faciliter la

tâche des destinataires et, lorsqu'elle est bien appliquée, de supprimer le besoin de rédiger un paragraphe d'introduction.

-**Système de messageries électronique, normes et procédures**, le groupe des utilisateurs du SIGNET (GUSN), le 24 mars 1995, p. 10.

[Le document est accessible dans le répertoire ministériel "I" sous le titre "I:\CORPINFOR\EMAIL\RULESFRE.WPE". Nous en assurons également l'acheminement par valise diplomatique, afin d'en garantir l'intégrité, aux missions qui ne sont pas encore raccordées au SIGNET.]

Ménage du printemps à l'AC : nettoyons nos répertoires H: et I:

Les répertoires ministériels sont de plus en plus surchargés. En fait, certains répertoires I: ont atteint 95 p.c. de leur capacité de stockage. Chaque client du SIGNET est responsable de voir ce que tout logiciel inutilisé ou interdit (incluant les jeux vidéo) et tout fichier exécutable (avec l'extension .exe ou .com) soient enlevés du répertoire I: et de son répertoire personnel H:. Si de tels fichiers existent dans vos répertoires I: ou H:, ils devront être supprimés au

plus tard le mercredi 26 avril 1995.

Si vous pensez devoir conserver un logiciel dans les répertoires I: ou H:, veuillez contacter votre équipe de soutien SIGNET. Si vous n'êtes pas certain de la nature des fichiers présents ou de la façon de les supprimer, votre équipe de soutien SIGNET sera heureuse de vous aider.

Tous les fichiers qui consomment inutilement l'espace de stockage et trouvés dans les répertoires I: ou H: après le délai fixé seront supprimés par

la Section des Opérations et du soutien informatiques.

Calendrier des ateliers SIGNET

À la demande générale, les ateliers SIGNET recommenceront le 1^{er} mai. Vous aimeriez en savoir plus sur ICONDESK 4.4? Prenez l'un des ateliers offerts les 3, 10 et 15 mai... Consultez l'horaire au verso du *Bulletin*.